

# INFORMATIONS OFFICIELLES ET RÉGLEMENTAIRES

## Rappel concernant la sécurité :

### Sécurité Incendie :

Trois exercices d'évacuation en cas d'incendie **doivent être obligatoirement** organisés pendant l'année scolaire, dont le premier au cours du mois de septembre (**Arrêté du 13.01.2004 - B.O. n°16 du 22 avril 2004**).

Ils ont pour objet d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie et de prendre conscience des dysfonctionnements éventuels ou des améliorations à apporter en cas d'évacuation.

Ces exercices doivent être mentionnés **sur le registre de sécurité**.

### Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) :

Le P.P.M.S. doit être révisé chaque début d'année scolaire et validé par un exercice de confinement. Il doit être présenté au conseil d'école. Les modifications devront être transmises au maire de la commune et à l'Inspection Académique par la voie hiérarchique.

Pour vous guider ou vous aider plus globalement sur les questions d'hygiène et de sécurité, un Agent Chargé de la Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (A.C.M.O.) a été désigné dans chaque circonscription :

- Circonscription de Bletterans : Valérie CHEVALLIER
  - Circonscription de Champagnole : André ALIX
  - Circonscription de Dole I : Thierry BURILLARD
  - Circonscription de Dole II : Jean-Yves MILLOT
  - Circonscription de Lons I : Philippe ROUX
  - Circonscription Lons II : Hervé PARENT
  - Circonscription de St Claude : Bénédicte CORTOT
- ainsi que Danielle MIODON pour les classes de découverte : 03 84 87 27 42

**Contacts** : Service DOS 3 - Josiane CROSTA et Christine DOCCI : 03 84 87 27 30

Pour le PPMS - Jacques GRANDCLÉMENT : 03 84 87 27 38

## Déclaration de grossesse

Il est rappelé que les enseignantes enceintes doivent faire parvenir à la DRH un document médical précisant la date présumée d'accouchement, afin que l'arrêté de congé maternité puisse être établi et que la circonscription puisse prévoir le remplacement. De plus, l'envoi de la copie de l'acte de naissance à la DRH est nécessaire à la mise en route du versement du supplément familial de traitement.

**Contact** : DRH gestion individuelle et financière 03 84 87 27 37 ou 03 84 87 27 36

## Date de la prochaine CAPD

La CAPD relative aux promotions d'échelon des instituteurs, des professeurs des écoles de classe normale et hors classe, et des directeurs d'établissement spécialisé est prévue le **jeudi 17 novembre 2005 matin**.

**Contact** : Mme Claire Baumes 03 84 87 27 09

## Bilan des violences scolaires : SIGNA

La politique de relance départementale des signalements des faits de grande violence auprès des établissements scolaires, a conduit à une utilisation plus adaptée de ce logiciel pour le reste de l'année scolaire.

Une forte baisse des signalements a été observée (350 en 2004/2005, contre 568 en 2003/2004, et 474 en 2002/2003), correspondant au rappel effectué quant à la nature de ce logiciel : suivi des faits de violence graves.

Les collèges comptabilisent 60,85% des signalements, la tranche d'âge des élèves de 12 à 14 ans représentant 36,85% des auteurs, et la tranche d'âge de 15 à 17 ans 31,70%.

Par rapport à 2003/2004, il est constaté, comme au niveau national, une baisse significative des atteintes à autrui ( 56,85% contre 62,32%), une hausse des atteintes à la sécurité (6,35% contre 5,10%) et des atteintes aux biens (27,44% contre 24,30%). Il y a stabilisation pour les autres faits (8,86% contre 8,28%).

Afin de pouvoir mieux apprécier cette catégorie des «autres faits», au niveau départemental, il est demandé à chaque établissement une note spécifique pour chaque événement relevant de cette catégorie.

## Absentéisme année Scolaire 2004-2005 : Situation départementale

L'absentéisme mettant en difficulté la scolarité de l'élève **concerne 0,87%** de la population scolarisée.

En cas de rupture de dialogue entre les familles et l'établissement pour remédier à cette situation, les services de l'Inspection Académique ont été saisis.

Le premier avertissement aux familles par l'Inspection Académique, valant rappel à la réglementation, s'est

traduit par un retour à une scolarité assidue pour 81,30% de ces élèves.

Dans le cas d'un deuxième signalement d'absentéisme, la convocation de la famille et de l'élève à l'Inspection académique a eu pour résultat le retour à une scolarité assidue pour 14,24% des élèves absentéistes.

L'absentéisme récurrent concerne 4,46% des ces élèves, soit 0,04% de la population scolarisée.

## Aide au logement

En application des principes définis par le Comité interministériel des villes pour la mise en oeuvre du programme gouvernemental de rénovation urbaine et de solidarité, une aide au logement sera versée par le Rectorat aux enseignants nouvellement titularisés au 1er septembre 2005 (T1) et affectés en ZEP en 2005-2006 qui en feront la demande avant le 20 novembre 2005. Une note explicative et le formulaire à remplir seront envoyés par la DRH aux enseignants concernés.

## Dates probables des prochains CTPD et CDEN

Le CTPD se réunira le mardi 22 novembre, après-midi à l'Inspection Académique et le CDEN, le vendredi 25 novembre après-midi à la Préfecture.

**Objet** : Bilan de rentrée 2005

## Les effectifs 1er degré de la rentrée 2005

	Constat R2004	Constat R2005	Évolution	Prévisions R2005 pour mémoire
Public	23 914	23 974	60	23 970
Privé	2 672	2 653	- 19	2 659

**Activation urgente de la boîte électronique i-Prof pour les permutations informatisées** : demande à faire au service informatique, par courriel ([ce.info.ia39@ac-besancon.fr](mailto:ce.info.ia39@ac-besancon.fr)).